



GCV se situe chez la SAS Rameau JC et Fils à Saint Nexans et possède un agrément pour les enlèvements fourrières.

Nous allons vous présenter la procédure de mise en fourrière ainsi que quelques chiffres représentatifs de l'entreprise.

PROCEDURE

Depuis Mars 2022, nous avons accès au nouveau site le **SI FOURRIERE**. Celui-ci consiste à assurer un suivi et un contrôle sur l'ensemble de la procédure de mise en fourrière. En effet, grâce la mise en place du tableau de bord numérique, les procédures sont centralisées et automatisées (la destination du devenir du véhicule, constat d'abandon, mainlevée pour restitution, bon d'enlèvement pour destruction).

En 2024, ce dispositif a évolué en créant l'application mobile du SI Fourrière « Bord de route » mis en place uniquement pour les autorités.

ENLEVEMENT

Appel de la Police Municipale

STOCKAGE DU VEHICULE

Nous gardons le véhicule en gardiennage à notre Dépôt

SAISIE DU VEHICULE DANS LE SI FOURRIERE

Le véhicule est enregistré sur la plateforme en fonction des informations notées sur la fiche descriptive remise par la Police Municipale

CLASSIFICATION AUTOMATIQUE

Le véhicule est classé en fonction de certains critères

POUR ALIENATION

Le véhicule est remis aux Domaines

POUR DESTRUCTION

Nous pouvons détruire le véhicule

SIGNALEMENT DE LA PROCEDURE AU PROPRIETAIRE

La Police Municipale avise le titulaire 4 jours après l'enlèvement et enregistre la date de la lettre dans le SI FOURRIERE

Calcul automatique du délai d'abandon

DECISION

**REMIS AUX
DOMAINES**

A DETRUIRE

RESTITUTION

Le propriétaire récupère son véhicule sur présentation de la Main Levée de Fourrière

**GARAGE CARROSSERIE LES VERSANNES
CHEZ LA SAS RAMEAU ET FILS**

TARIFS FOURRIERES AU 03.08.2023

Frais de fourrière	Catégorie de véhicules	Tarif convention TTC
Immobilisation matérielle	Véhicules PL 44 t > PTAC > 19 t	7,62 €
	Véhicules PL 19 t > PTAC > 7.5 t	7,62 €
	Véhicules PL 7.5 t > PTAC > 3.5 t	7,62 €
	Voitures particulières Autres véhicules immatriculés	7,62 € 7,62 €
Opérations préalables	Véhicules PL 44 t > PTAC > 19 t	22,98 €
	Véhicules PL 19 t > PTAC > 7.5 t	22,98 €
	Véhicules PL 7.5 t > PTAC > 3.5 t	22,98 €
	Voitures particulières Autres véhicules immatriculés	15,20 € 7,60 €
Enlèvement	Véhicules PL 44 t > PTAC > 19 t	275,32 €
	Véhicules PL 19 t > PTAC > 7.5 t	214,11 €
	Véhicules PL 7.5 t > PTAC > 3.5 t	122,41 €
	Voitures particulières Autres véhicules immatriculés	114,00 € 45,70 €
Garde journalière	Véhicules PL 44 t > PTAC > 19 t	9,23 €
	Véhicules PL 19 t > PTAC > 7.5 t	9,23 €
	Véhicules PL 7.5 t > PTAC > 3.5 t	9,23 €
	Voitures particulières Autres véhicules immatriculés	5,82 € 3,00 €

GCV
LES FARGUETTES
24520 ST NEXANS
05.53.24.34.19

**OUVERTURE POUR LES RESTITUTIONS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 18H**

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

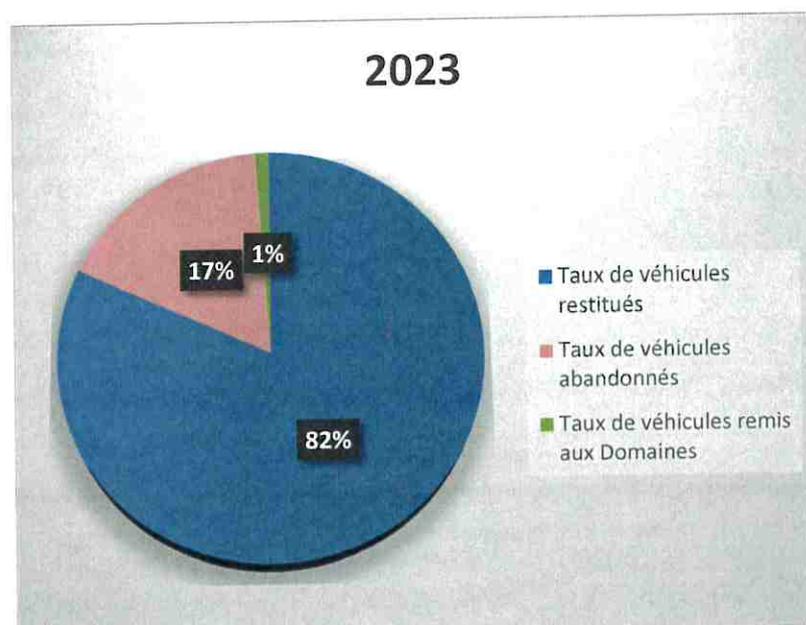
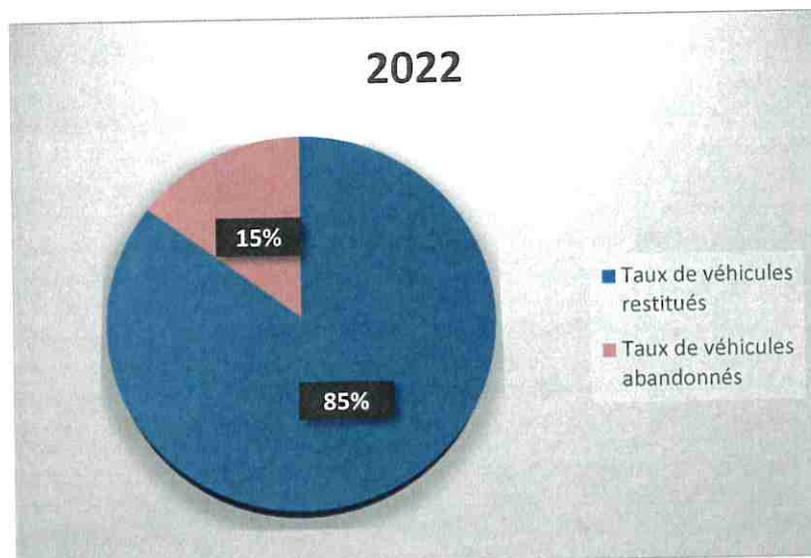


ID : 024-212400378-20240926-D20240072-DE

PRESCRIPTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE DE BERGERAC

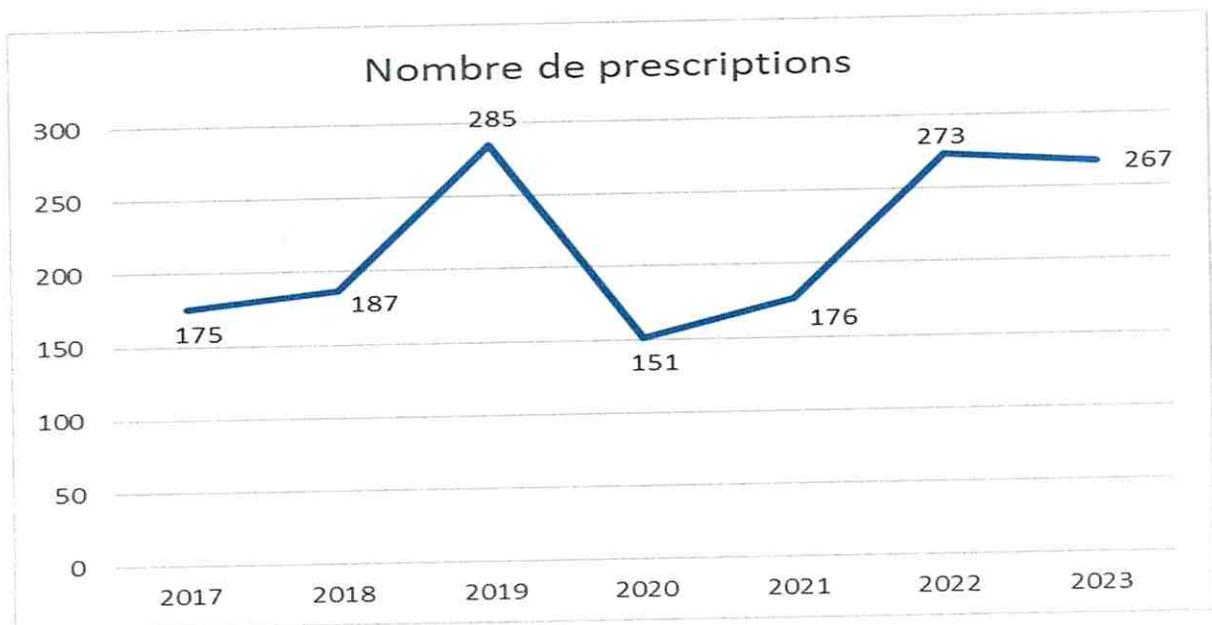
	2023	2022
NOMBRE DE PRESCRIPTIONS DE MISE EN FOURRIERES	267	273
VEHICULES RESTITUES	221	232
VEHICULES REPUTES ABANDONNES	46	40
VEHICULES REMIS AUX DOMAINES	3	3
VEHICULES VENDUS PAR LES DOMAINES	3	1
VEHICULES NON VENDUS PAR LES DOMAINES	0	2
VEHICULES LIVRES A LA DESTRUCTION	37	33
VEHICULES EN ATTENTE DE DESTRUCTIONS	6	7

TAUX DES RESTITUTIONS ET ABANDONS DES FOURRIERES



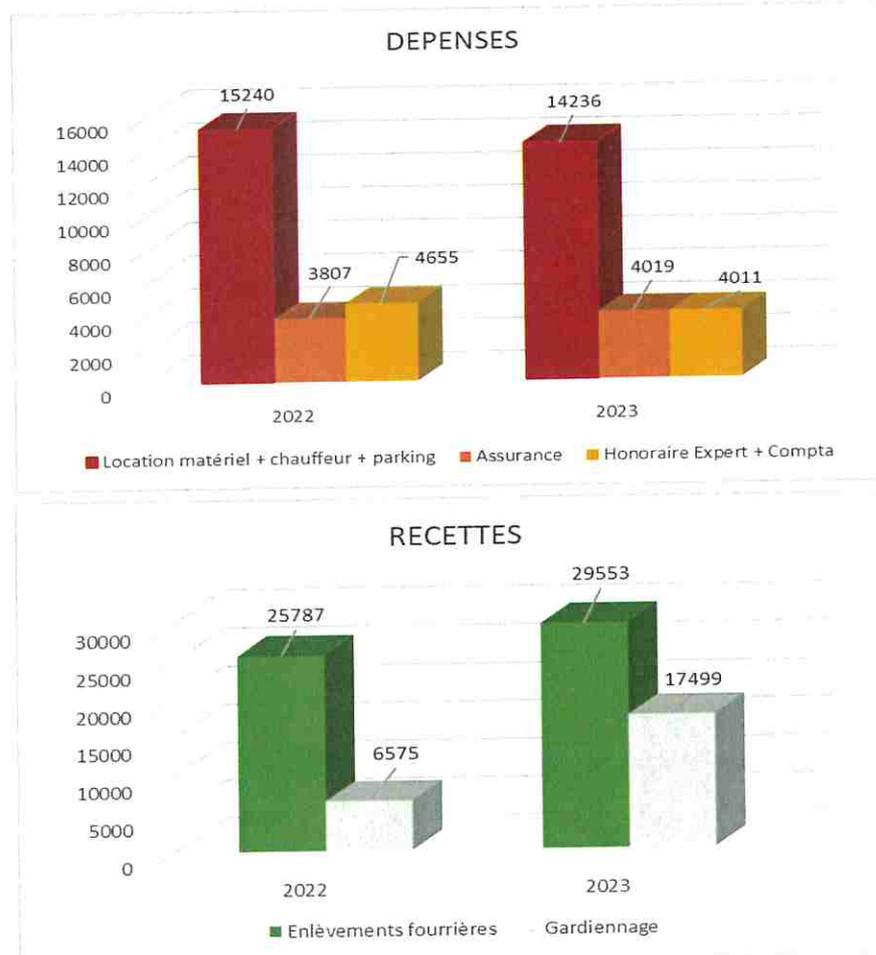
EVOLUTION DES ENLEVEMENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de prescriptions	175	187	285	151	176	273	267



BILAN FINANCIER ANNUEL

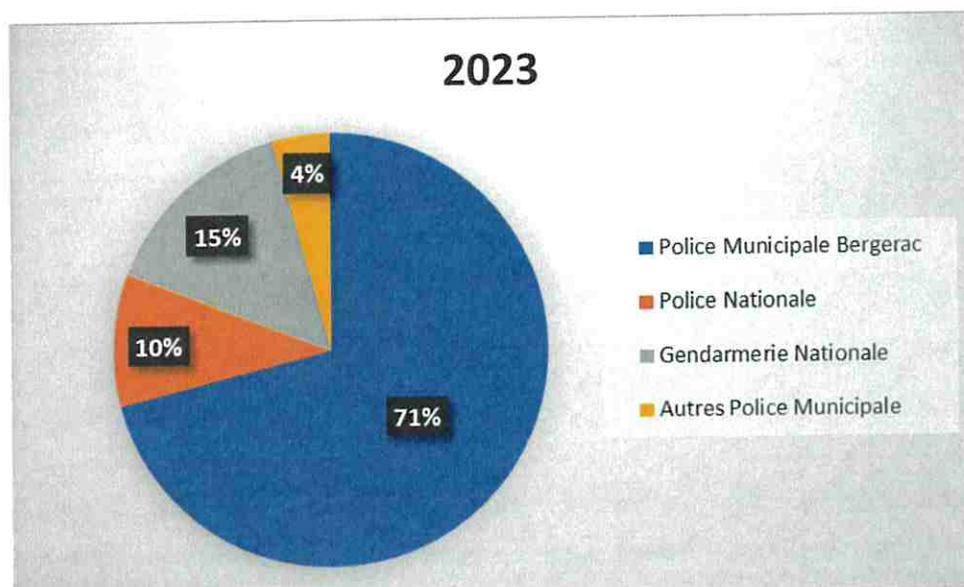
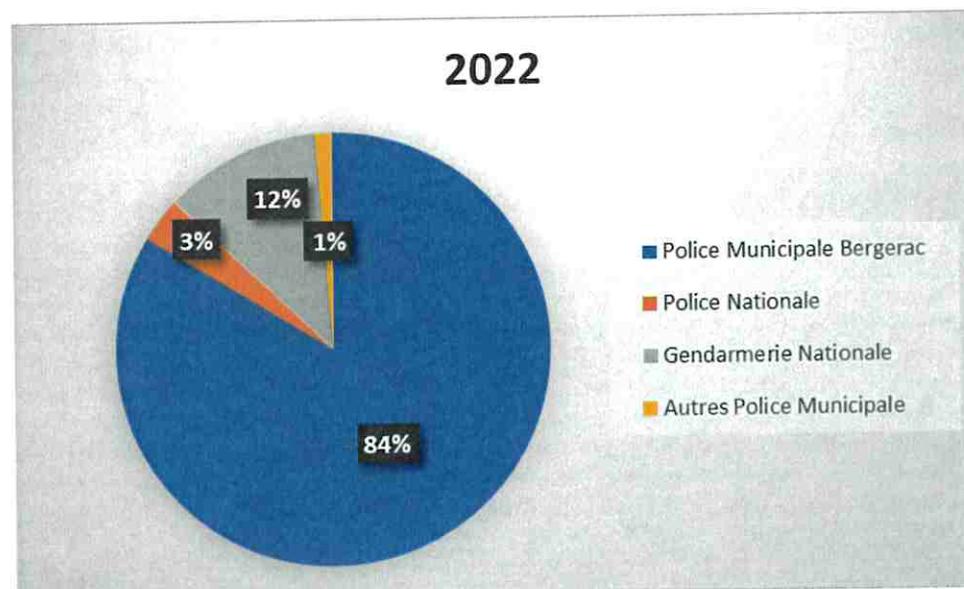
	2022		2023	
	DEPENSES		DEPENSES	
Location matériel + chauffeur + parking	15 240,00 €		14 236,00 €	
Assurance	3 807,00 €		4 019,00 €	
Honoraire Expert + Compta	4 655,00 €		4 011,00 €	
	RECETTES		RECETTES	
Enlèvements fourrières		25 787,00 €		29 553,00 €
Gardiennage		6 575,00 €		17 499,00 €
Facturation Prefecture 2022 en 2023				- 5 018,00 €
Facturation Prefecture 2023				5 436,00 €
Totaux	23 702,00 €	32 362,00 €	22 266,00 €	47 470,00 €
Bénéfice	8 660,00 €		25 204,00 €	



EVOLUTION DES PRESCRIPTIONS PAR AUTORITES

	2023	2022	Ecart
Police Municipale Bergerac	267	273	-6
Police Nationale	37	11	26
Gendarmerie	56	38	18
Autres Police Municipale	16	4	12
TOTAL	376	326	50

TAUX DES ENLEVEMENTS FOURRIERES PAR AUTORITES



CONCLUSION

Nous pouvons constater que la majorité des véhicules sont restitués et que nous avons une légère baisse des prescriptions avec la Police Municipale.

Cependant, l'année 2023 a été positive avec un bénéfice de 25204 € contre 8660 € pour l'année 2022.

Plusieurs critères rentrent en compte comme l'augmentation des tarifs d'enlèvements, les ventes de véhicules aux domaines, la facturation à la Préfecture et une augmentation des enlèvements hors Bergerac essentiellement des fourrières administratives.